



 **FRANCE
GALOP**



Communiqué

Le mardi 22 octobre 2024

POLYTRACK 

UN NOUVEAU RÈGLEMENT POUR LE « POLYTRACK CHALLENGE » SAISON 2024/2025

La deuxième saison démarre le 3 novembre à Deauville

Disputé pour la première fois lors de l'hiver 2023/2024, sur les hippodromes de Deauville et de Cagnes-sur-Mer, le « Polytrack Challenge » a reçu un accueil positif de la part des acteurs des courses.

Il est reconduit sur la saison hivernale 2024/2025 avec un règlement qui a été retouché concernant l'attribution des points et des deux bonus. Ce challenge a pour partenaire Martin Collins dont la marque Polytrack équipe des PSF en France.

Dans le « Polytrack Challenge », deux catégories restent proposées, « Challenge vitesse/mile » et « Challenge intermédiaire/classique ». Elles proposent de nouveau 40.000 € de bonus chacune.

Barème de points du « Polytrack Challenge » 2024/2025

Pour l'édition 2024/2025, le barème des points devient :

Epreuves	1^{er}	2^e	3^e	4^e	5^e
Irish River					
Luthier					
Lyphard	50 points	30 points	15 points	10 points	5 points
Arcangues					
FINALES					
Saonais	70 points	40 points	20 points	15 points	10 points
Grand Prix de la Riviera Côte d'Azur					

Conditions d'obtention du bonus du « Polytrack Challenge » 2024/2025

En plus du nouveau barème de points, une nouvelle condition a été mise en place pour l'obtention du bonus. Afin que le propriétaire d'un cheval perçoive le bonus attribué au sein du Challenge dans lequel son cheval est 1^{er} ou 2^e, le cheval doit avoir couru au moins deux épreuves de ce Challenge, dont la Finale.

Dans le cas où un cheval 1^{er} ou 2^e au classement de son Challenge ne remplit pas cette condition, le bonus qui aurait dû revenir à son propriétaire ne sera pas attribué au cheval qui le suit au classement et qui remplit cette condition.

Le propriétaire d'un cheval ayant gagné l'une des deux catégories du Polytrack Challenge remporte 30.000 € et le propriétaire du deuxième de chaque catégorie remporte un bonus de 10.000 €. Si deux chevaux présentent le même nombre de points pour la 1^{ère} place, leurs propriétaires se partagent la somme de 40 000 €. Si deux chevaux présentent le même nombre de points pour la 2^e place, leurs propriétaires se partagent la somme de 10 000 € ; le 1^{er} conserve 30 000 €.

Un même cheval peut marquer des points dans chacun des deux Challenges et, ainsi, potentiellement, remporter les deux bonus.

Le calendrier des épreuves du « Polytrack Challenge »

Le « Polytrack Challenge » est divisé en deux sections : Challenge Vitesse/Mile et Challenge Intermédiaire/Classique.

Challenge « Vitesse/Mile »

Date	Hippodrome	Epreuve	Distance
3 novembre 2024	Deauville	Prix Irish River	1400m
4 décembre 2024	Deauville	Prix Luthier	1500m
16 février 2025	Cagnes-sur-Mer	Prix Saonais	1600m

Challenge « Intermédiaire/Classique »

Date	Hippodrome	Epreuve	Distance
26 novembre 2024	Deauville	Prix Lyphard	1900m
19 décembre 2024	Deauville	Prix Arcangues	2500m
25 janvier 2025	Cagnes-sur-Mer	Gd Prix de la Riviera Côte d'Azur	2000m

Le règlement complet du Polytrack Challenge est disponible sur le site de France Galop, dans la docuthèque, espace « programme des courses et agendas »

Polytrack, partenaire du Challenge sur PSF

POLYTRACK 

Polytrack, la marque de fabrication des pistes en sable fibré (PSF) tous temps du groupe Martin Collins, est le partenaire du challenge sur PSF lancé en 2023 sous le nom de « Polytrack Challenge ». Cet accord est signé avec le groupe Martin Collins pour une durée de trois années, jusqu'à l'édition 2026.

En savoir plus sur France Galop



France Galop est une association dotée d'une mission de service public. Elle organise et réglemente les courses de Galop en France afin de contribuer à l'amélioration des races de chevaux de course, de Plat et d'Obstacle, en encourageant l'élevage, le propriétaire et l'entraînement. Elle est placée sous la tutelle des ministères de l'Agriculture, du Budget et de l'Intérieur. Ses missions principales sont : élaborer le calendrier des courses de Galop, garantir la régularité des courses, mener une lutte exemplaire contre le dopage, concourir à la bien-être des chevaux de course, assurer l'exploitation des cinq plus importants hippodromes nationaux (Auteuil, Chantilly, Deauville, ParisLongchamp et Saint-Cloud), et organiser de grands événements sur ses sites dont le Prix de Diane Longines, le Grand Steeple-Chase de Paris et le Qatar Prix de l'Arc de Triomphe.



Contact Presse France Galop :

Hélène Dupuy

Mail : hdupuy@france-galop.com

Tél : 06 30 41 85 89